

Béatrice CHARLET-MESDJIAN

LE RAPPORT AU GREC DANS LES *POEMATA* D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET LES POÉSIES DE CONSTANT D'AUBIGNÉ

À l'occasion du colloque « Babel en Poitou », Éliane Kötler abordait la question de la place et de la fonction du grec dans le plurilinguisme du *Sancy* et du *Faneste*¹, je me propose de compléter le dossier en étudiant le rapport au grec révélé par les pièces satiriques, polémiques et politiques, latines et macaroniques, que Jean-Louis Charlet et moi-même avons procurées et traduites dans le volume VIII des Classiques Garnier², à partir des recueils Tronchin 154, 158 et 157³. Après avoir présenté le *corpus* et les rares cas d'hybridation du grec, je passerai en revue les fragments de grec insérés dans le recueil des *Epigrammata*, de la pièce liminaire de ce recueil jusqu'à ses deux compositions en grec en passant par les pièces à contenu satirique et / ou métopoétique.

UN CORPUS POUR LA POSTÉRITÉ⁴

A. d'Aubigné tenait manifestement à transmettre à la postérité ses œuvres latines et macaroniques. De fait, ce *corpus* fait partie des poèmes repris, à Genève, à la fin de sa vie. En ce qui concerne la poésie latine, il la fait copier une première fois en 1623 dans le manuscrit 157 ; puis, ayant l'intention d'opérer un nouveau tri dans cet ensemble de quatre-vingt-une pièces pour en écarter certaines et répartir les autres en fonction de leur tonalité et de leurs sujets dans différents recueils, dont celui des *Epigrammata*, il entreprend ce travail en commençant par faire recopier les poèmes de celui-ci dans un manuscrit perdu à partir duquel sont effectuées, à sa demande, entre 1626 et 1630, deux nouvelles copies quasiment identiques, qu'Aubigné en personne prend soin de ponctuer et de réviser, avant d'en envoyer une, par précaution, en Angleterre, H, et de réserver la seconde, 158, à son exécuteur testamentaire genevois, Théodore Tronchin. Ces manuscrits représentent donc le dernier état révisé des *Epigrammata*,

¹ E. Kötler, « Le plurilinguisme, un élément de l'écriture pamphlétaire d'Agrippa d'Aubigné », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1985, p. 307-330. DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1995.1352>.

² A. d'Aubigné, *Œuvres*, dir. J.-R. Fanlo, M.-M. Fragonard, G. Schrenck, tome VIII, *Poésies politiques, satiriques, Poemata, poésies de Constant d'Aubigné*, éd. J.-L. Charlet, B. Charlet-Mesdjian, J.-R. Fanlo, Paris, Classiques Garnier [Textes de la Renaissance, 241], 2022.

³ Ces trois manuscrits font partie des archives Tronchin de la bibliothèque de Genève. Les manuscrits 154 et 158 ont été copiés par le même secrétaire entre 1626 et 1630, puis transmis sous la table, en février 1633, à Théodore Tronchin, exécuteur testamentaire de l'œuvre albinéenne. Le premier représente le dernier état de la *Confession catholique du sieur de Sancy* suivie des *Jambonika* ; le second (avec son doublet de la British Library, le Mss Harley MS 1216 (H)), celui des *Tragiques*, d'un recueil de poésies politiques et satiriques en français, et d'un autre d'*Epigrammata* latins (fol. 263-286). Avec *L'Hecatombe à Diane*, cette partie du *Printemps* copiée à Genève, et l'anthologie de poèmes publiée dans les *Petites œuvres meslées*, ces deux manuscrits contiennent donc tout ce qui a été revu de l'œuvre poétique par Agrippa dans les ultimes années de sa vie ; ils sont entièrement ponctués et ont été parcourus et parfois corrigés de la main de l'auteur. En ce qui concerne les *Epigrammata*, il convient aussi de considérer le manuscrit 157. Il s'agit en effet d'une copie antérieure du recueil que le poète avait fait effectuer en 1623 et qu'il avait entièrement corrigée. Or, sur les quatre-vingt-une pièces de 157, cinquante et une n'ont pas été reprises dans la version des *Epigrammata* transmise par le 158 et H, dont les deux traductions en grec – l'une attribuée à Constant d'Aubigné (9A) et l'autre (entre les pièces 50 et 51), illisible (!), à un certain *Eclusius* (Lescluse ?) et deux compositions en grec (n° 23 et 61).

⁴ Cf. note précédente.

mais ils ne recueillent qu'une partie seulement des pièces du 157, laissant notamment de côté, pour le sujet qui nous intéresse, les épigrammes en grec et les deux traductions en grec, l'une illisible et l'autre due à son fils apostat, Constant. Quant à ses trois poèmes macaroniques, initialement composés au gré des circonstances et publiés à la suite d'autres textes, il décide, toujours entre 1626 et 1630, de les constituer en recueil en les faisant copier par le même secrétaire que celui du 158 dans le manuscrit 154, manuscrit qu'il révisé et qui sera remis, sous le manteau, comme le 158 d'ailleurs, à Tronchin.

LE GREC DANS L'HYBRIDATION

Le plus petit fragment grec de notre *corpus* est de l'ordre de la syllabe, sinon de la lettre. Il affecte le titre même du recueil macaronique :

PRAEFATIO IN JAMBONIKA
Jambonikiou libellus.

PRÉFACE AUX JAMBONIKES
Livret des Jambonikes⁵.

En effet, par jeu, Aubigné a voulu donner au nom « Jambonique », qui représente le mélange du latin et du français, la noblesse humaniste d'une finale d'accusatif neutre pluriel ou de génitif pluriel grec. Mais, pour bien faire ressortir cette tierce langue, non seulement il lui attribue le genre neutre, mais surtout, au lieu d'utiliser la lettre « c » ou le digramme « -qu », qui auraient acclimaté son orthographe soit au latin, soit au français (en français, en effet, jambonique est rare, mais attesté chez Rabelais), il a préféré conserver le kappa grec, d'où mon choix de la lettre « k » pour rendre le son [k] dans la traduction du mot-titre de ces macaroniques à la française.

Une seconde pièce, une épigramme qui se trouve uniquement dans le 157 et n'était pas destinée à être reprise, présente, quant à elle, un autre cas d'hybridation, touchant, cette fois, le début des mots. Dans le titre comme dans le corps du poème, sur les substantifs *poeta* et *pirata* se greffe le préfixe grec « archi » translittéré, mais isolé, ou non, par un trait d'union : *archi(-)poëta* et *archi-pirata*. En effet, en usant, et abusant (*sapiusculè*), de ce préfixe ambigu, le détracteur du vice-amiral Aubigné (vice-taliarque < *thalassa*), qui commande aussi aux Muses (Thaliarque < Thalie), croyait dénoncer avec finesse les excès d'Agrippa ; mais celui-ci d'un trait de plume lui dénie toute forme d'inspiration et revendique au contraire ces appellations comme des titres de gloire servant à marquer sa propre prééminence en ses deux domaines de compétence, la poésie et la piraterie :

*In quendam qui malis versibus Albineum petebat ; et quia vice-taliarcae munere fungebatur, illum sapiusculè
et archipoëtam, et archi-piratam appelabat.
Qui mihi musarum sacra objicis, ἀμουσος esto
Prælia qui vitio vertis inermis iners.
Sic modulis aures infestos Marte piratas
Archipoëta trabens, Archi-pirata tero.
Sic modulis socias rapio globulisque latronum,
Archipoëta aures, archi-pirata rates.
Aula præfectum perhibent regem esse latronum,
Imperium cuius tela vocemque timent vires.*

Contre quelqu'un qui, en de mauvais vers, attaquait Aubigné et parce qu'il remplissait la charge de vice-taliarque l'appelait un peu trop souvent archipoète et archipirate.

⁵ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 345, Tronchin 154, fol. 98v et 99r. Le texte et la traduction des *Jambonikes*, dans cet article, comme dans le volume, sont de moi.

Toi qui m’objectes le culte des Muses, sois étranger aux Muses :
Sans arme ou art, tu fais mal tourner les combats.
Archipoète, ainsi, j’attire les oreilles par mes rythmes ; archipirate,
J’écrase grâce à Mars les pirates hostiles.
Archipoète, ainsi, je ravis par mes rythmes les oreilles alliées ;
Par mes boulets d’archipirate, les nefes pillardes.
Selon les cours, le préfet est le roi des malfaiteurs :
Le trait craint son pouvoir et les forces sa voix⁶.

L’INSERTION DU GREC DANS LES TEXTES LATINS

En dehors de ces hybridations manifestes, nous n’avons rencontré que des cas d’insertion d’unités sémantico-syntaxiques autonomes partant du mot.

Dans la pièce liminaire

Dès la pièce liminaire des *Epigrammata*⁷, Aubigné se place dans le sillage de Martial et d’Ausone en introduisant au sein du deuxième pentamètre le couple antithétique « *eisotikon* » / « *exotikon* » en lettres grecques :

Ad Libellum

*Exin de tumulo, si non sat Posthume comptus,
Comptior es tumulo quam decet esse patris.
Tegmine si nullum, nec margine fulgeat aurum,
Sordeat εἰσοτικὸν, splendeat ἐξοτικὸν
Esto expers mortis, cum vita sit pater expers,
Quæ postrema mihi fit tibi prima dies.*

À son livre

Hors du tombeau ! Si tu n’es pas, Posthume, assez paré,
Tu es plus paré qu’il sied au tombeau d’un père.
Si nul or ne brillait sur ta couverture ou ta tranche,
Crasseux à l’extérieur, il brillerait dedans.
Sois donc privé de mort, car ton père est privé de vie.
Le premier jour pour toi, c’est le dernier pour moi⁸.

Sur le plan sémantique, ces mots soulignent et dédoublent la thématique de l’épigramme qui joue sur l’opposition entre l’intérieur et l’extérieur du *tumulus*, mais aussi du *liber*. Dans sa traduction, Jean-Louis Charlet en intervertit l’ordre afin d’aboutir à un sens à la fois plus conforme au discours convenu sur ce qui fait le prix d’un livre : la valeur de son contenu, et non la splendeur de sa reliure, et surtout plus satisfaisant, si l’on considère l’ensemble de la phrase. Toutefois, on peut se demander si, en adoptant cet ordre insolite, Aubigné n’a pas également en tête de suggérer une seconde interprétation renvoyant toujours au-dedans et au-dehors, mais de la tombe, et non du livre ; donc, dans ce cas, le pentamètre pourrait aussi signifier que le livre, à l’intérieur du tombeau, s’étiolerait, tandis qu’à l’extérieur, il se mettrait

⁶ A. d’Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 312-313, Tronchin 157, pièce 71, non cancellée et sans symbole, fol. 62r. Pour les *Epigrammata*, je cite toujours, dans cet article, le texte établi par Jean-Louis Charlet accompagné de sa traduction.

⁷ Ce poème liminaire qui reprend la topique traditionnelle de l’apostrophe à son livre (Catulle, Martial, etc.) est aussi commenté par M. Magnien, « Aubigné épigrammatiste latin », *Albineana, Cahiers d’Aubigné*, 6, 1985, p. 167-191, DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1995.1346>, p. 173-174.

⁸ A. d’Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 171-172, Tronchin 158, fol. 263r (Tronchin 157, fol. 27v).

à resplendir. On note cependant, à la suite de Jean-Louis Charlet⁹, que « le grec est fautif et par l'accentuation et par la prosodie, puisqu'un omicron second (bref) remplace un omega (long) qui ne pouvait pas entrer dans le pentamètre, l'emploi de mots grecs induisant d'ailleurs un second hémistiche de facture grecque, partage syllabique 3 – 4, évité par les élégiaques latins après Catulle ».

Dans les pièces satiriques

Dans l'épigramme latine 9 intitulée *De Boulengerio latiné pistore, Sorbonico doctore, qui de colloquio et scriptione victus, ad sarcasma refugit, multum de genere iactabundus, quum tamen eum à carnifice Massiliensi oriundum innotuerit*¹⁰, Aubigné attaque le jésuite Jules-César Boulanger dont la polémique, en 1595, avec le pasteur de Niort, Louis de La Blachière, constitue le sujet du premier *Jambonike*. Le grec surgit dans un contexte de satire *ad hominem* : Aubigné s'en prend aux origines ignobles de son adversaire en attaquant son nom de famille et l'infâme profession de l'un de ses ancêtres marseillais, qui était boucher. En effet, outre l'emploi, dans le titre et au v. 24 (*Nomina sarcasmis intemerata petis* / « Et tu attaques les noms purs par tes sarcasmes »), du mot d'origine grecque, *sarcasme*, qui désigne une forme de raillerie amère et insultante, employé comme un substantif neutre, alors qu'il n'est neutre ni en grec (-os, m.), ni en latin (*sarcasmus* / -os, i, m), et un jeu de mots sur *grammaticus*, que son étymologie rattache au nom grec de la lettre¹¹, Aubigné crée un couple de néologismes, qu'il orthographie dans ce poème en caractères grecs, *arturge* et *créurge* :

*Tumque homines cum tu nullos non laeseris audes
 Tu ne deos pistor pinsere, tu ne deos <?>
 Præbiter euadis pistor, pastorque deorum
 Pinsere quo liceat, pascere quo liceat.
 Pinsit idem diuos, laniat, ferit, ustulat, edit,
 Quo simul ἀρτούργος, sitque κρεούργος idem.*

Alors, toi qui as blessé tout le monde, oses-tu, toi
 Le pileur, piler même les dieux, oui les dieux ?
 De pileur, tu deviens prêtre et pasteur des dieux,
 Là où l'on peut piler et là où l'on peut pâître.
 Il pile aussi les dieux, déchire, frappe, brûle et mange
 Afin d'être à la fois l'arturge et le créurge¹².

Ces deux mots, fabriqués à partir des noms grecs du « pain » (*artos*) ou de la « viande » (*keréas*) et du suffixe *-ourgos*, dérivé d'*ergon* (« travail »), signifient respectivement celui qui fait le pain et celui qui dépèce ou bien l'art du dépeçage : le premier propose donc une traduction originale du patronyme de Boulanger ; le second renvoie celui-ci à l'office de son aïeul, avec en arrière-plan aussi sans doute une critique de la doctrine catholique de la transsubstantiation. Dans l'épigramme, ces créations verbales en grec viennent couronner une série de jeux de

⁹ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 171, n. 2. J.-L. Charlet renvoie, pour ses remarques concernant la métrique qui serait de facture grecque, au chapitre 2 de son ouvrage *Métrique latine humaniste. Des pré-humanistes padouans et de Pétrarque au XVI^e siècle*, Genève, Droz [Travaux d'Humanisme et Renaissance, 606], 2020.

¹⁰ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 203-206, Tronchin 158, fol. 271r-272v ; p. 265, Tronchin 157, fol. 35r, *De Boulengerio, latiné pistore...* Cancellé. *Boulanger, en latin pistor, docteur de la Sorbonne, qui vaincu dans une dispute orale et écrite, se réfugia dans le sarcasme, plein de jactance sur sa race, alors qu'il était connu pour être issu d'un boucher marseillais* (traduction du titre).

¹¹ Cf. v. 17-18 : *Cur tu grammatico patre nobilis immemor audes / Grammaticos scriptis laedere grammaticus ?* ; « Pourquoi, connu de par ton père grammairien, grammairien sans mémoire, oses-tu blesser par écrits les grammairiens ? ».

¹² V. 27-32, texte (A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 203) et traduction (A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 205).

mots, à l'intérieur du latin, qui rapproche les quasi-homographes *pastor* (« pasteur ») et *pistor* (« pétrisseur ») et le verbe *pinsere* (« piler ») ; en revanche, dans le premier *Jambonike*, où l'on retrouve le jeu de mots sur *pistor* / *pastor*, ne figurent ni *pinsere*, ni les néologismes grecs.

Quant à l'épigramme 18 qui décrit le fronton de la maison inquisitoriale, Aubigné y reprend le mot *créurge*, placé cette fois en dernière position et translittéré :

*Ad Inquisitoriae domus Limen superius
Mortis auara domus cuius sunt lauta supellex
Funes, funiculi, tormenta, flagella, nouellae,
Tum nerui, laquei, tortura, crucesque, rotaeque
Mixtae cum pedibus manicae, catulisque pedicae,
Lamellae, restes, boiae : hic Lybitina coegit
Haec quaecunque sibi produxit ab arte Creurga.*

Au fronton de la maison inquisitoriale
Maison avide de la mort, dont voici le mobilier somptueux :
Des cordes, des ficelles, des treuils, des fouets, des licous,
Puis des liens et des lacets, des tourments, des croix et des roues
Des menottes aux pieds et des entraves avec des carcans
Des lamelles, des chaînes et abots : Libitine ici rassembla
Tout ce qu'avec l'art du créurge elle a produit pour elle¹³.

Son sens reste le même, mais il est employé ici soit comme un substantif apposé à *arte*, soit comme un qualificatif du même *arte*. Jean-Louis Charlet a pris le parti, dans sa traduction, de ne pas chercher d'équivalents français à *arturge* et à *créurge*, pour conserver l'effet de dépaysement produit par ces créations, insolites même en grec.

L'épigramme 10, *De Duce Mercurio qui cum res plus arte quam Marte amplificasset : tandem deditus ad famam regii exercitus siue tormentis aduentantis Seruini militari aut potius gladiatorio, prouocauit iurgio*, présente un cas plus intéressant encore¹⁴. En effet, c'est cette pièce qui, dans sa première version, plus courte de moitié (12 vers, au lieu de 24) [5.ter], avait fait l'objet d'une traduction en grec, attribuée par le texte du ms. 157 au fils d'Agrippa d'Aubigné, Constant (*Sic ab Albino F. graece uersum / Traduit ainsi en grec par Aubigné fils*), alors âgé, selon le 161, de onze ans (« Un petit Huguenot d'unze ans ne se pût tenir qu'il ne traduisit cet épigramme en grec comme s'ensuit. BLANC »). Cette version grecque de Constant nous est parvenue grâce au 157¹⁵, alors que les manuscrits 158 et H n'ont retenu que la version longue de l'épigramme

¹³ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 228, Tronchin 158, fol. 280v.

¹⁴ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 206-208, Tronchin 158, fol. 272v-273r. Traduction du titre : *Le Duc de Mercœur [= par paronomase Mercure], comme il avait augmenté ses biens plus par son art que par la guerre, enfin soumis au renom de l'armée royale qui approchait sans machines de guerre, provoqua Servin à une dispute de soldat, ou plutôt de gladiateur*. Dans 158 et H, ce poème ne se trouve que dans sa version longue, de 24 vers.

¹⁵ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 266-267, Tronchin 157, *Epigr.* 9 A folio 38r. Après la mention *Sic ab Albino F. graece uersum* est copié le texte grec de Constant : Ἀρμορικας ἐκρατήσα βόας πολεαστε συληγα / εἰλεσι τὰς δε βόας τοῖς δε δολοῖσι πολεις / Ως δ' ἐπ' ἐμ' ἐρχομήνον μετὰ σπουδῆς εἶδον Ἀρηα / Ἄνθ' ὄπλων χεῖμαι τῇ γλυκντητι λογῶν / Οὕτως ἦν ἔρμης ἐκενώσε δεδέικε φαρέτρην / Ἄς κλέπε καὶ φοῖβω τὰς ἀπεδώκε βόας / Ἐρμέω τοῦ μεν Ἄρη λαλια ταν ἐννοα πείθοι / καὶ διαπαίζω τοῖς γλύκεσι τύμμα λόγοις / Τοῦτανὲ Ἐρμίδιον Σερβινον Ἀρμα πτύσα / Ρήματα λοιδορεειν ὄσπερ ἐτόλμει ἐμὲ / Ως ἐξέστιν ἐμοὶ μόρφας μεταβαλλεμεν ἀλλαξ / Ἐρμῆ Ἄρης ἐρμῆς ἀῦθις ἄρει. En voici la traduction de J.-L. Charlet, A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 267 : « J'ai dominé vaches et villes d'Armorique ; j'ai enlevé / Les vaches par l'armée, par la ruse les villes. / Mais quand je vis Arès qui marchait contre moi avec ardeur, / Au lieu d'armes j'usai de la douceur des mots. / Ainsi Hermès craignit le carquois qu'il avait vidé / Et par crainte il rendit les vaches qu'il avait volées. / Puissent les mots raisonnables d'Hermès persuader Arès : / Je me moque des coups par de douces paroles. / Contre ce

latine¹⁶, et que le 161 ne donne finalement, parmi les *Escrifs licencieux*, que sa version brève¹⁷, sans la traduction du jeune Huguenot, annoncée, mais non copiée. Or, l'élimination de cette traduction des manuscrits représentant le dernier état des *Epigrammata* n'est sans doute pas attribuable à ses imperfections manifestes : « fautes de copies, dont les deux plus évidentes ont été corrigées dans l'édition, accentuation anarchique et défectueuse, mélange de formes classiques, homériques, poétiques et dialectales ou voulues telles, voire de grec moderne », selon l'analyse de J.-L. Charlet, mais très probablement à la volonté d'exclure définitivement « l'enfant dégénéré »¹⁸, qu'Aubigné renie en grec grâce au verbe ἀρνουμαι qui, à partir des valeurs numériques de ses lettres, était considéré comme une transposition de six cent soixante-six, le chiffre de la bête, et qui lui permettait, en outre, d'associer en un jeu de mots interlangue les noms patronymiques des mauvaises fréquentations de son fils, le jésuite Arnoux et le feuillant Du May :

Le jeune Aub. avait doné charge à un oneste home qui suivoit son père de lui faire scavoir ce qu'il disoit de la fréquentation du May, révolté et général des Feuillans, de Arnou, confesseur du Roy :

Tu veux savoir ce qui me semble
De lecons d'Arnou et du Mai :
Tu aprenras des deux ensemble
À dire le grec ἀρνουμαι¹⁹.

Cette *damnatio memoriae* de Constant est d'autant plus virulente qu'Agrippa avait cherché à lui donner la meilleure éducation possible, protestante et humaniste, comme en témoigne le manuscrit familial, 160, où se mêlent des pièces du père et du fils, dont certaines en grec ou avec du grec, que nous laisserons de côté²⁰. L'épigramme 10 proprement dite exploite, dans ses deux versions, les paronymies et l'épisode mythologique du vol des bœufs d'Apollon par Hermès / Mercure ; mais, dans sa version longue seulement, elle contient elle-même un mot grec, le nom grec de Mercure, Hermès :

Supplex experior tumidas quibus artibus iras
Ἑρμης et dulci temperat eloquio.
J'essaie en suppliant les moyens et le doux parler
Par quoi Hermès calme les accès de colère²¹.

En effet, ce dieu, avec Mars, est au cœur de la charge contre le duc de Mercœur / Mercure. Selon Aubigné, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui était le beau-frère

petit Hermès de Servin, lui qui avait osé / M'injurier, moi j'ai craché ces paroles martiales : / Vu qu'il m'est permis de changer tour à tour de formes / Je serai Arès pour Hermès et inversement Hermès pour Arès ».

¹⁶ A. d'Aubigné, A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 206-208, Tronchin MANQUE LE NUMÉRO : 158, je suppose, vu les références précédentes, fol. 272v-273r.

¹⁷ *Perdomui vaccas, vrbes, virosque Britannos* (titre) / *Vaccas Marte, vrbes arte, dolisque viros* / *In me cum sensi Martem properare minacem* / *Successere armis verba, minisque preces* / *Sic timuit vacuam quam fecerat ipse pharetram* / *Mercurius Marti cautus me praebebi* : *Suadam* / *Bellonae objicio, verbaque verberibus* / *Ast vbi Servinus bilem mihi movit acutam* / *In* Mercuriololum Martia verba spui.** *Vel Mercurium in Regis* / *Vt mihi me formas concessum vertere in omnes !* / *Mercurius Marti, Mars ero Mercuriis* (A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 478-479, Tronchin 161, fol. 272r-v).

¹⁸ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 266. Sur les étapes de la déchéance de Constant, p. 565.

¹⁹ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 455-456 (159, fol. 151v) et Édition Réaume et Caussade, Paris Alphonse Lemerre, 6 vol., 1873-1892, Genève, Slatkine reprints, 1967, volume 4, p. 347. Jean Arnoux fut le confesseur de Louis XIII de 1617 à 1621. Du May, présenté comme général des Feuillants, n'a pas été identifié.

²⁰ Le contenu du 160 est édité aux pages 490-590 d'A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII.

²¹ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 207-208, Tronchin 158, fol. 272v-273r.

d'Henri III et fut le dernier chef de la ligue avant de devenir gouverneur de la Bretagne, avait la fâcheuse habitude de se montrer fort avec les faibles et faible avec les forts, Mars avec les faibles, Mercure avec les forts. Mais, le nom grec du dieu Hermès y apparaît estropié, dans 158 comme dans 157, avec l'emploi d'un epsilon au lieu d'un êta, alors que la métrique aurait pourtant commandé une syllabe longue.

Les *Épigrammata* 13, *In Ferrerium Hendecasyllaba*, et 16, *In Olinarii Angerrani, veri ecsebolij, et spadonis atque meretricis Babyloniae mutuas Sycophantias Endecasyllaba*, s'en prennent aux hommes de Dieu qui ont changé de camp et trahi la foi protestante : le pasteur apostat de Nîmes, Jérémie Ferrier, passé de la fermeté à la prudence, puis au catholicisme et qui, par-dessus le marché, en aurait été récompensé et le cordelier Olivier Enguerrand, finalement retourné au Catholicisme, après une conversion de quelques années au calvinisme. Tous deux sont traités de « sycophantes »²², mais au seul Ferrier est réservée l'appellation injurieuse d'imposteur : « halophante » (*Conductus halophanta, vanus exlex*²³), mot créé par Plaute sur le modèle de sycophante (*Curculio*, 463). *Halophante* et *sycophante* sont translittérés dans les deux épigrammes et dans aucune des deux ne se trouvent de mots en caractères grecs, mais l'épigramme contre Ferrier, le pasteur apostat, se distingue cependant par l'abondance de ses références culturelles, gréco-latines et bibliques. Ferrier sans surprise est assimilé à Sinon, dès le premier vers (*Ergo, in praemia perfidi Sinonis, [...]*²⁴), car, dans l'imaginaire albinéen, et cela se vérifie aussi dans les *Tragiques* (2, 260 et, surtout, 6, 678-80²⁵), celui qui a trompé les Troyens en introduisant dans leur ville le « duratée », nom homérique du cheval de Troie « en bois », mais qui renvoie aussi, par un jeu de mots interlangue, en français et en deux mots, au « dur athée », représente le traître par antonomase. Dans cette pièce hendécasyllabique, la Grèce est vue, à travers les yeux des Latins, Plaute et Virgile, comme la patrie de la ruse et du polythéisme païen²⁶. Outre de multiples allusions à des personnages mythologiques bien connus, relevons, au v. 93 (*Potu nectaris haud carere iussi*), une référence plus subtile. En effet, *Potu nectaris haud carere* paraît s'inspirer de la traduction latine contemporaine d'un passage de Nonnos de Panopolis, (*Dionysiaca*, X, 284-285)²⁷.

L'épigramme 19, contre Borromée, n'est citée que pour signaler qu'alors que les mêmes événements prodigieux, survenus après la mort de ce personnage, ont été également tournés

²² *Impurus sycophanta verset vnam* (13, 140, cf. A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 215) ; *Promittit Sycophanta conciones, / In sanctos maledicta virulenta* (16, 22-23), cf. A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 224. Sycophante, délateur en grec, est bien attesté chez Plaute, *Poenulus*, 1032 ; *Amphitruo*, 506.

²³ Pièce 13, v. 125 (t. 158, fol. 277v) ; « Halophante vendu, hors-la-loi trompeur ». Cf. A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, texte, p. 214 ; traduction, p. 220.

²⁴ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, texte, p. 211 (t. 158, fol. 274r) ; traduction, p. 215 : « Ainsi donc, pour payer le perfide Sinon, [...] »

²⁵ « [...] des pestes embuschees / Que le Sinon d'enfer établit par moyens / En cheval duratee, au rempart des Troyens ». Cf. A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 215, n. 118.

²⁶ Il s'agit d'une thématique leit-motiv qui se manifeste, en particulier, dans les vers suivants : *Caeco Mammone caecus anteponeus. / Coelis tartara, Gratiis Erynnas* (v. 15-16), « Aveuglé par Mammon, aveugle il préfère / Le Tartare aux cieux, les Érynnies aux Grâces » ; *Aut Romae meretrix auara Circe / Mutavit simul et libros et arma / Dico carmine et artibus pelagis* (v. 32-34), « Ou l'avare Circé, la putain de Rome / A changé à la fois ses livres et ses armes, / Par un chant funeste et par l'art des Pélasges », la fin du v. 34 s'inspirant de Virgile, *Énéide*, 2, 152 (*Dolis [...] arte Pelasga*) ; *Heus ! Vos qui colitis deos deasque / Quotquot Graecia vana finxit olim* (v. 76-77), « Hélas ! Vous qui honorez dieux et déesses / Que jadis la Grèce imagina en vain » ; *Et fidus fidei Lysander osor* (v. 102), « Fidèle à sa foi Lysandre plein de haine ». À propos du général spartiate Lysandre (Cicéron, *Les Devoirs*, 2, 80, et Plutarque, *Vie de Lysandre*), la note de notre édition (p. 219, n. 134) rappelle « qu'il est l'exemple de la ruse du renard par opposition à la vaillance du lion dans *Le Prince* de Machiavel (18, 6). De même, l'emploi du mot grec translittéré *techna* au v. 142 (*Technis artibus, vnguibus recuruis*) mérite un commentaire, cf. notre édition, p. 221, n. 143. En effet, si Aubigné l'a sans doute emprunté aux comiques latins (Plaute, *Les Captifs*, 642 ; Térence, *L'Éunuque*, 718), il se singularise et le met en relief, en l'utilisant comme un adjectif, et non comme un substantif.

²⁷ Cf. p. 218-219, n. 131, de notre édition.

en dérision par une pièce française²⁸ et par le troisième *Jambonike*²⁹, seule l'épigramme latine ne translittère pas le substantif grec apothéose, présent dans son intitulé :

In Cardinalem Borromæum nuper Αποθέοσι donatum, quod eius ossa demonium, in quod ille impotens fuerat, eijecerint.

Contre le cardinal Borromée, naguère gratifié de l'apothéose parce que ses os ont expulsé un petit démon contre lequel il avait été impuissant³⁰.

Dans l'épigramme 26, la dénonciation des dépravations de la vie monastique prend, comme on peut le lire, la forme d'élucubrations sur l'*etymon* de *coenobium* :

*Coenobii etymon
Quid sit coenobium quæris ? quid vox sonet ipsa ?
Non leuis inde mouet quæstio grammaticos.
Sacrum coenobio nihil est, communia cuncta,
Fortasse οινόβιον queis βίος οινόν queis erit,
Vel quasi coena boum, vel coena bis. Addo suillis
A vita in coeno : nomen etymon habet.*

Étymologie de *Coenobium*

Tu cherches ce qu'est un *coenobium*, le son que rend ce mot ?

La question ne touche pas peu les grammairiens.

Le *coenobium* n'a rien de sacré, tout en commun ;

Peut-être *oenobium* pour qui le vin est vie,

Quasi *c(o)ena* des bœufs ou *c(o)ena bis*. J'ajoute, de "vie dans la boue" :

De porcherie, et ce nom a son étymon³¹.

Le vers 3 fournit d'abord l'origine exacte de ce nom composé, mais ensuite est proposée toute une série de fausses étymologies, en rapport avec la vie de débauche prêtée aux moines. Or, ce n'est pas la vraie étymologie que l'usage de lettres grecques met en valeur, mais l'une des fausses : celle qui dénonce leur prétendue ivrognerie !

Dans l'épigramme 28, un adage grec bien connu³², cité en grec (autographe, dans 158) et traduit *illico* en latin, sert de pointe pour illustrer la déchéance de la courtisane *Arpentina* passée des étalons de l'écurie royale – Aubigné désigne ainsi Roger de Saint-Lary, comte de Bellegarde, favori et grand écuyer d'Henri III, qu'il associe dans le *Sancy* aux aventures homosexuelles du roi [I, 6 ; II, 1], comme aux débuts de Gabrielle d'Estrées et d'Henriette

²⁸ Vous pouvez lire cette pièce française aux p. 103-104 de notre édition. Charles Borromée (1538-1584) est une cible privilégiée. En effet, « archevêque de Milan, modèle de dépouillement et d'austérité, si l'on en croit Montaigne, *Essais* 1, 14 », il était un « quasi-pape » en son temps, comme le souligne P. Boucheron, dans *La Trace et l'Aura, vies posthumes d'Ambroise de Milan*, Paris, Seuil, 2019, p. 341, cité par J.-R. Fanlo dans son introduction des pièces françaises contre ce personnage (A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 99). J.-R. Fanlo ajoute qu'il a été canonisé en 1610 et que L'Estoile l'apprend et le note en janvier 1611.

²⁹ Thème des strophes 104-105 du troisième *Jambonike*, cf. notre édition, p. 401.

³⁰ Cf. A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 228-229 (t. 158, fol. 280v).

³¹ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 238-239 (t. 158, fol. 283v).

³² Cf. Érasme, *Adagia*, 2, 8, 47. Comme l'indique la note 197, p. 241 de notre édition, Érasme qui applique généralement l'adage *E tardigradis asinis equus prodiit* (Εκ βραδυσκελών ὄνων ἵππος ὄρουσεν) à un mouvement ascensionnel peut l'adapter parfois pour représenter le mouvement inverse de déchéance.

d'Entragues – à la mule ecclésiastique, en l'occurrence, Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais³³ :

*In Arpentinam cuius primam p et uditiam primarius eques regius pepulit, ea vero postea se episcopo
Maleacensi mancipauit.
Primus eques regis pepulit mihi primus amores,
Ille pudicitiam gratus ab arte tulit.
Iam uerò mula qui incedit episcopus atræ,
Zona haud arte potens, fit mihi amator herus.
Arpentina, miser ! quæ ut dictum comprobet olim,
Αφ' ἵππων ἐπ' ὄνους mutat equos asinis.*

Contre Arpentina, dont le premier écuyer du Roi ravit la virginité, mais qui ensuite se vendit à l'évêque de Maillezais.

Le premier écuyer du Roi initia le premier mes amours
Et avec l'art de plaire ravit ma virginité.
Mais bientôt un évêque, avançant sur sa mule noire, par sa ceinture,
Non par son art, puissant, devient mon maître amant.
Arpentina, malheur !, pour confirmer le vieux dicton :
« De chevaux à des ânes », change chevaux pour ânes³⁴.

La mule noire sur laquelle s'avance l'évêque (v. 3) et, peut-être, l'origine grecque du mot latin *zona*, à comprendre, au v. 4, selon J.- L. Charlet, comme une métonymie (le terme étant employé, d'après lui, en lieu et place des pièces d'or que la ceinture contient), préparent, non sans subtilité, la chute de l'épigramme, c'est-à-dire, en l'espèce, la citation de l'adage grec et sa traduction !

L'épigramme 71, uniquement dans 157 et sans symbole, est à la fois satirique et métapoétique. Nous l'avons déjà citée et commentée ci-dessus à propos du préfixe *archi-*, mais, il vaut la peine de l'évoquer à nouveau, car elle recèle aussi un mot en caractères grecs, *amousoi*, qui dénie à l'adversaire la qualité de poète inspiré, tandis que l'on peut voir dans l'appellation de vice-t(h)aliarque du titre une allusion possible, par l'intermédiaire d'un jeu de mots associant thalassa et Thalie, à la double fonction d'archi-pirate et d'archi-poète, d'Agrippa alors vice-amiral de Poitou et de Saintonge.

Dans les pièces métapoétiques et parfois satiriques

Selon moi, l'épigramme 24 ne se réduit pas à la description du château de Mursay, qu'Aubigné qualifie modestement de *domuncula*, mais recèle sans conteste une signification métapoétique :

In Mursaei domunculam (Musaei, 158)
*Post exantlatos tot casus, totque labores,
Emeritae poscunt membra quietis opem.
Et procul infestis a regibus hancce latebram
Valle sub umbrosa conderet Albineus,
Destruit, aedificat, mutans antiqua nouellis ;* (mutans quadrata rotundis, 157)
*Nec temerè dictum « destruit, aedificat. »
Non splendet, Pario pares è marmore : fulget*

³³ Cf. notre introduction du poème, p. 241. Dans les strophes 75 et 91 du troisième *Jambonike*, il est aussi fait allusion à la relation d'Arpentina avec le neveu de l'évêque de Maillezais, François d'Escoubleau, Cardinal de Bordeaux.

³⁴ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 241 (t. 158, fol. 284v).

Si securus satis, tuta latebra satis.

Sur la petite demeure de Mursay
Après tant de malheurs et tant de travaux endurés,
Mon corps requiert l'appui d'un repos mérité.
Pour fonder cet abri au fond d'une vallée ombreuse,
Loin des rois malveillants, Aubigné démolit,
Il édifie et change l'ancien en nouveau ;
Et l'on dit à bon droit : « il détruit, il construit ».
Le mur ne brille pas de marbre de Paros : il resplendit
Si l'abri est assez tranquille et assez sûr³⁵.

En effet, cette demeure, présentée comme un asyle sûr par Aubigné qui s'y est réfugié pour échapper à la malveillance des rois, apparaît avant tout comme l'*otium* d'un poète, baroque ou classique, selon que l'on adopte, pour le v. 5, la leçon du 157 ou celle du 158. C'est le poète qui passe son temps à démolir et à édifier, à détruire et à construire, en remettant vingt fois sur le métier son ouvrage. Or, là encore, le modèle grec est à l'honneur avec, dans le texte, la mention du marbre de Paros (v. 7) et, peut-être aussi, dans le titre, la référence au poète archaïque semi-légitime, Musée, auquel Aubigné s'assimilerait d'après la leçon *Musaei* du 158. Même si Jean-Louis Charlet a préféré la leçon de 157, plus conforme au nom du domaine, Mursay, cette variante (ou erreur ?) mérite néanmoins d'être signalée, vu la propension albinéenne au jeu de mots par paronomase sur les noms propres et la nature même du texte.

Je signalerai encore, mais sans m'y attarder, car la pièce ne se trouve que dans le 157 et n'était pas destinée à passer à la postérité, l'épigramme 22 :

*De quo auri inventore
Aurum sors dederat cuidam : quod sorte repertum
Indice fune notat, tum rediturus abit.
Funem non aurum reperit fur, sors miseranda,
Auro quem spoliat, vindice fune necat.*

Un inventeur d'or
Le hasard à un homme avait offert de l'or ; par une corde il marque
Sa trouvaille fortuite et part pour revenir.
Un voleur trouve la corde et non l'or, sort misérable !
D'un lacs vengeur il tue celui qu'il prive d'or³⁶.

Elle ne comporte certes pas de grec, mais reprend, en latin, après Ausone (*Epigr.* 23³⁷), le thème de l'épigramme 44 de l'Anthologie Palatine (IX) attribuée à Platon. Ce thème a été largement exploité, à la Renaissance et à l'Âge classique, par les fabulistes et les auteurs d'emblèmes d'Absternius / Bevilacqua à La Fontaine³⁸, mais la version albinéenne, peut-être composée à l'occasion du duel littéraire avec Rapin, se distingue par son obscurité ; et, son second

³⁵ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 236-237 (t. 158, fol. 283r).

³⁶ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 274-275 (t. 157, fol. 48v).

³⁷ Référence de l'édition de Green, *The Works of Ausonius*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

³⁸ Absternius / Bevilacqua, *Fab.* 159, *Hecatomythium*, Venise, Tacuino, 1519 ; Guillaume Guérout, « D'un paysan et d'un avaricieux », *Le premier livre des Emblèmes*, Lyon, Balthazar Arnoullet, 1550 ; Gilbert Cousin / Cognatus, « Du pauvre et du riche » dans le livre « De l'oracle de Jupiter Amon », *Narrationum Sylva*, Bâle, Henricpetrinus, 1567 ; La Fontaine, *Fable IX*, 16, « Le trésor et les deux hommes ».

distique, en particulier, serait incompréhensible sans l'épigramme d'Ausone. Nouvelle preuve de la médiation de la culture grecque albinéenne par la latine.

Ayant déjà évoqué la version grecque de Constant, j'en viens pour finir aux deux seules pièces composées en grec par Agrippa, pièces absentes du dernier état de ses *Epigrammata* représenté par le 158 et H et que, semble-t-il, Aubigné n'avait pas l'intention de reprendre ailleurs. L'épigramme grecque 23 b complète la latine 23 a et elles doivent se lire à la suite :

*In librum Sini, Rupellensis, qui è suo sinu jactabat se non aliunde habere principia
Nullius addictus jurasti in verba Magistri,
Principiumque sinu non aliunde petis.
Sine, erit ille tuus liber liber, haud dabit idem
Principium multis qui tibi principium.
Tu Theorema tibi, tibi solus es auctor, et author
Dicitur è facili jus tibi Sine sinu.*

Contre le livre du Rochelais Du Sin qui se vantait de tirer ses principes de son propre sein, non d'ailleurs [non cancellé et sans symbole]
Tu ne fus astreint à jurer sur les paroles d'aucun maître,
Tu tires tes principes de ton sein, non d'ailleurs.
Du Sin, ton livre sera libre et ne donnera pas
À bien des gens le même principe qu'à toi.
Tu es ton théorème, tu es ton seul auteur, et auteur se dit droit
Pour toi, Du Sin, à partir d'un sein complaisant.

*Εἰς τὸν αὐτόν
Θειοδιδάκτα γραφεῖς, καὶ ποίεις αὐτοδιδάκτα
Ἀρχῶν πρῶτα λειπεῖς ἄρχος ἀνὰρχος ἔση.*

Sur le même
Tu écris en théodidacte, tu fais l'autodidacte ;
Tu laisses les principes, tu seras chef sans chef³⁹.

Il s'agit de pièces de circonstances composées par Aubigné à l'occasion de la sortie, en 1617, à la Rochelle, des *Lettres et occupations de Jean Du-Sin*. Face aux positions de Moderne de Du-Sin, Agrippa, tenant des Anciens, ne pouvait faire mieux pour se moquer de cet auteur qui prétendait tirer tous ses principes de son sein, que de recourir aux langues de culture. Ainsi, après avoir introduit, dans le texte latin, le mot *théorème*, en lettres latines, mais pris dans son sens grec de « règle » ou « principe », il fait mouche avec une épigramme grecque réduite à un seul distique qui joue, non sans virtuosité, sur les figures de la dérivation et du polyptote.

Plus brève encore est l'ultime composition grecque d'un Agrippa, poète, soldat de la foi et, à Genève, dans ses dernières années, bâtisseur de fortifications. Précédé d'un titre en latin, de la main du secrétaire, le monostique en grec, accentué irrégulièrement, est, en revanche, de la propre main de l'auteur :

*In præsidium aris et tumulis constructum
ἢ ταφος ἢ βωμῶς τείχος βωμῶν τε ταφῶν τε*

Construction de défense pour autels et tombeaux

³⁹ A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 275-277 (t. 157, fol. 49r).

Ou tombeau ou autel, rempart pour les autels et les tombeaux⁴⁰.

Aubigné affirme, avec panache et sobriété, sa fidélité radicale à sa religion.

Agrippa d'Aubigné, malgré son éducation trilingue, typique et du protestantisme et de l'humanisme, et sa sympathie pour les Anciens contre les Modernes, n'est pas un poète trilingue, et il le sait pertinemment, puisqu'il finit par exclure des *Epigrammata* ses deux seules compositions en grec, qui se réduisaient à trois vers et n'étaient d'ailleurs pas autonomes. Son orthographe et son accentuation ne sont pas exemptes de défauts, que des raisons métriques ne peuvent pas toujours justifier, et sa culture est souvent médiatisée par ses lectures d'œuvres latines antiques ou d'œuvres grecques traduites en latin. Néanmoins, contrairement à ce qu'avait pu observer E. Kötler dans le *Sancy* et le *Faneste*, le grec constitue un élément important de sa poésie latine, et en particulier de son écriture épigrammatique, tous sujets confondus : satiriques et métapoétiques. En effet, si l'hybridation du grec demeure anecdotique (deux cas seulement, dont un unique dans les *Epigrammata*), en revanche l'insertion de grec, translittéré ou non, en l'espèce d'un mot, plus souvent encore d'un couple de mots, voire d'une portion de phrase, est très fréquente dans ses épigrammes latines. En cela, il s'inscrit dans l'esthétique de l'*epigramma* d'un Martial et d'un Ausone. Attaché à l'apprentissage des langues de culture, et particulièrement à celui de la langue grecque, langue de l'évangile et de l'humanisme, comme le prouve l'éducation qu'il a voulue pour Constant, son rapport au grec ne me semble pas être néanmoins celui d'un helléniste, mais bien plutôt d'un poète plurilingue qui manie plusieurs langues à la fois, comme il les avait apprises, et cherche à créer, à partir des langues qu'il forcène toutes, son propre style.

⁴⁰ Il s'agit de la pièce 61, Tronchin 157, fol. 59r ; A. d'Aubigné, *Œuvres*, t. VIII, p. 305.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

Manuscrits des archives Tronchin de la Bibliothèques de Genève :

— ms. 154 : dernier état de la *Confession catholique du sieur de Sancy* suivie des *Jambonika*, textes copiés, entre la fin de l'année 1626 et 1630, par le même secrétaire que le 158 et transmis, sous la table, en février 1633, à Théodore Tronchin, héritier testamentaire de l'œuvre.

— ms. 158 (avec son doublet de la British Library, le mss. Harley MS 1216) : dernier état des *Tragiques*, d'un recueil de poésies politiques et satiriques en français et, d'un autre d'*Epigrammata* latins (f° 263-286). Copié à la même période et par le même secrétaire que le 154.

— ms. 157 : recueil d'*Epigrammata* qu'Aubigné a fait copier à Genève en 1623 et qu'il a entièrement corrigé. Sur ses 81 pièces, 29 sont cancellées et reprises dans le recueil 158 ; 51 n'ont pas été reprises parmi lesquelles deux traductions en grec, dont l'une attribuée à son fils Constant (9 A) et l'autre à un certain *Eclusius* (Lescluse ?) – mais cette dernière, placée entre les pièces 50 et 51, est illisible (!) – et deux en grec (n° 23 et 61).

Éditions des pièces latines et macaroniques

AUBIGNE, A. (D'), *Pages inédites*, éd. P. . Plan, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1945.

AUBIGNE, A. (D'), *La Response de Michau l'aveugle au premier livre de Monseigneur Jules César Boulanger Harangueur de sainte Pezenne lez Nyort, avec une lettre Macaronique de Monseigneur Chargé audict S. Jules Casar*, Niort, 1595. Suivi de la *Replique de Michau l'aveugle à Casar Boulanger, à Gouyn son valet, et à M. son escolier*, Niort, 1596, éd. J.-R. Fanlo, Paris, Champion, 1996.

AUBIGNE, A. (D'), *Œuvres*, dir. J.-R. Fanlo, M.-M. Fragonard, G. Schrenck, t. VIII, *Poésies politiques, satiriques, Poemata, poésies de Constant d'Aubigné*, éd. J.-L. Charlet, B. Charlet-Mesdjian, J.-R. Fanlo, Paris, Classiques Garnier, 2022.

Bibliographie secondaire

BAILBE, J., « Agrippa d'Aubigné et le stoïcisme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, mars 1965, p. 97-111.

DOI : <https://doi.org/10.3406/bude.1965.4103>

www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1965_num_1_1_4103

FRAGONARD, M.-M., « Babel en Poitou », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1995, p. 9-11.

www.persee.fr/doc/albin_11545852_1995_num_6_1_1332

GOEME, CH. ; FRAGONARD, M.-M., « Les sources culturelles », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 5, 1993, p. 143-148.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1993.1326>

www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_1993_num_5_1_1326

HICKSCH, U., *Ausgewählte Interpretationen zum lateinischen Werk th. A. d'Aubignés*, Tübingen, thèse d'Université, 1973.

HUCHON, M., « Le plurilinguisme au XVI^e siècle : jeux et enjeux », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1995, p. 15-27.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1995.1334>

KÖTLER, É., « Le plurilinguisme, un élément de l'écriture pamphlétaire d'Agrippa d'Aubigné », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1995, p. 307-330.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1995.1352>

MAGNIEN, M., « Aubigné épigrammatiste latin », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1995, p. 167-191.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1995.1346>

PERRY, K. A., « D'Aubigné, père et fils : paternité, continuité et discontinuité historique et narratologique dans l'œuvre albinéenne », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 3, 1990, p. 95-107.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.1990.1287>

www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_1990_num_3_1_1287

POSTANSQUE, A., *Théodore-Agrippa d'Aubigné, Sa vie, ses œuvres et son parti*, thèse de doctorat, Montpellier, Jean Martel, 1854.

SCHRENCK, G., « Apparence et profondeurs de l'anecdote dans *Sa vie à ses enfants* d'Agrippa d'Aubigné : l'épisode du Chevalier d'Achon », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 16, 2004, p. 21-39.

DOI : <https://doi.org/10.3406/albin.2004.1246>

www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2004_num_16_1_1246